



Avril 2020
Numéro 31

Dans ce numéro

Expérimentation	1
Journée collective alter'incub	2
Rdv individuel alter'incub	4
AG Handiréseaux38	5
La famille Pradier	5
ERP 5.....	5
La ferm'avenir du Bercail	6

Des nouvelles du bercaïl paysan



Notre association est soutenue par

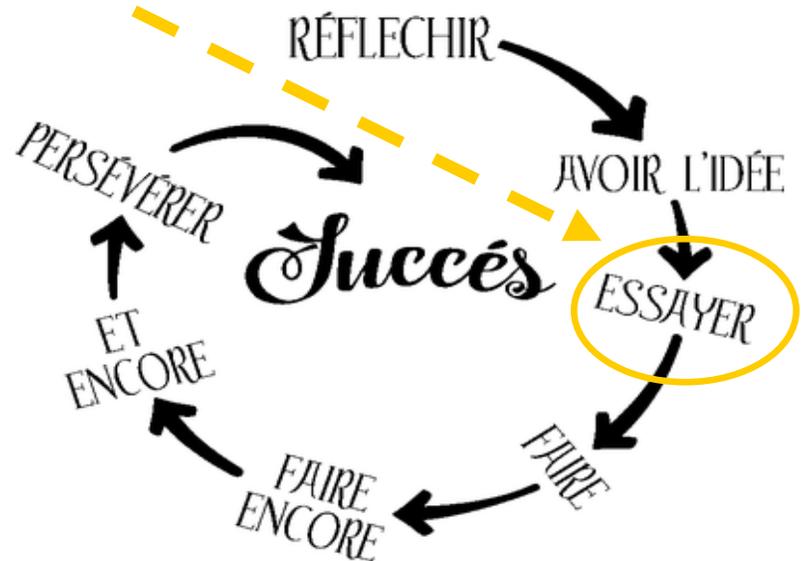


Expérimentation au Bercaïl

Grâce au travail réalisé au cours de ces 3 dernières années, et boostés par notre accompagnement par Alter'Incub, nous sommes prêts à réaliser une phase expérimentale de l'accueil en journée. Les ateliers animaux sont installés. L'éducatrice spécialisée technique est à pied d'œuvre.

Nous avons défini les objectifs de cette phase de test au cours de laquelle nous accueillerons une dizaine d'adultes en situation de handicap mental. Nous avons également réfléchi aux indicateurs qui nous permettront de qualifier la prestation proposée. Cela donnera lieu à des ajustements, des modifications, afin d'ouvrir pleinement l'accueil en journée dès septembre 2020.

Cette phase d'expérimentation, initialement prévue du 4 mai au 31 juillet, se déroulera dès que possible en fonction de l'évolution des troubles sanitaires qui perturbent notre pays.



Comme nous vous en avons informés, notre assemblée générale annuelle, prévue le 28 mars 2020, n'a pu se dérouler du fait du confinement imposé par le gouvernement, lié à la pandémie. Celle-ci est donc reportée à une date ultérieure que nous vous communiquerons dans les meilleurs délais.

Merci, toutefois, de penser à renouveler votre adhésion grâce au bulletin que vous pouvez télécharger sur le message qui vous a permis de lire ce journal.

La pré-incubation

L'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

>Adéquation

équipe / projet et capacité à mener le projet

>Existence ou non d'un marché porteur

>Modèle

écono- mique et rentabilité potentielle

>Capacité à lever les financements nécessaires au projet

>Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever.

>Disponibilité de l'équipe.

A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

Journée collective d'Alter'Incub Le mardi 3 mars 2020

Suite à une réponse à un appel à projet en septembre 2019, nous avons été présélectionnés. Le pré-comité a vérifié l'éligibilité de notre dossier et nous a permis d'être auditionné devant un comité technique de sélection. Suite à un avis favorable du comité, nous sommes entrés en « Pré-incubation » le 12 octobre 2019.



Cette pré-incubation se termine. Nous avons beaucoup progressé. Nous avons suivi plusieurs journées collectives qui nous ont permis d'acquérir de nouvelles compétences et de définir plus précisément notre projet. Nous avons également beaucoup appris de nos rencontres individuelles avec Claire Cristovao, consultante d'Alter'incub.

Pour poursuivre l'aventure avec Alter'Incub pour 12 mois complémentaires, nous devons passer une audition devant le comité de sélection. Afin de préparer cette audition, il nous est demandé de préparer un diaporama suivant le plan suivant :

- ⇒ Une accroche pour attirer l'attention
- ⇒ La problématique présentant les besoins que nous avons identifiés
- ⇒ Les solutions existantes sur notre territoire
- ⇒ La solution que nous proposons en indiquant nos activités clés, les bénéficiaires,
- ⇒ Les avantages et éléments différenciateurs de notre proposition, ce qui nous rend uniques
- ⇒ Nos partenaires : la ferm'avenir du bercaill paysan, mais aussi les partenariats en construction.
- ⇒ Nos projections chiffrées : pourquoi le projet est viable économiquement
- ⇒ Notre plan d'action : les objectifs dans l'année à venir? À moyen et long termes? Nos priorités? Le calendrier envisagé?
- ⇒ Conclusion : expliquer pourquoi on a besoin d'Alter'Incub.



Le Bercaill paysan

Association loi 1901
Lieu de vie, d'accueil et d'activités agricoles
Gillonnay

Le bureau :

		
Raymond Riban, Président	Anne-Françoise Berger, Trésorière	Martine Croisier, Secrétaire

126 adhérents 12 administrateurs




Ce diaporama doit durer 10 minutes. Suite à cette présentation, nous aurons 10 minutes d'échange avec le comité de sélection.

Nous avons préparé ce diaporama en amont, et le 3 mars, nous avons assisté à une journée collective permettant de réaliser la présentation de notre diaporama devant 3 consultantes d'Alter'Incub et 3 autres porteurs de projet. Nous avons alors pu bénéficier des conseils des uns et des autres. Cela nous a permis de faire évoluer notre présentation et de nous préparer aux échanges avec le comité de sélection. Au cours de cette journée, nous avons également écouté et discuté des présentations des 3 autres porteurs de projet.

Nous devons passer devant le comité de sélection le 31 mars 2020 à Lyon. Du fait de la pandémie et du confinement décrété par le gouvernement, les modalités ont évolué. Nous avons dû enregistrer la présentation avec un logiciel. Nous avons envoyé ce petit film au format mp4 au comité par l'intermédiaire de la consultante qui nous accompagne.

Les échanges de questions sont prévus le 10 avril par visioconférence. Si le comité donne un avis favorable, nous pourrions être accompagnés par Alter'Incub pendant à nouveau 12 mois.



L'incubation

D'une durée de 12 mois, l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise.

A ce titre, les porteurs de projet bénéficient :

- >d'un appui technique et méthodologique ;
- >d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet ;
- >d'une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs... ;
- >des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences ;
- >d'un accompagnement à la recherche de financements direct ou indirect ;
- >de la recherche de solutions d'hébergement du projet.

Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale

Notre rendez-vous individuel avec Claire, Consultante Alter'Incub. le 9 mars 2020

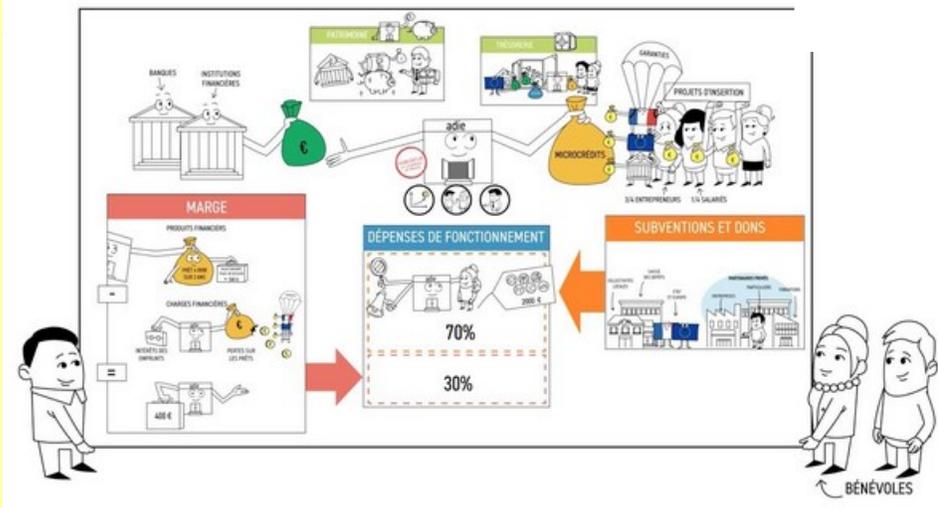
Cette rencontre a commencé par un temps d'échange avec Rémy Poindextre, consultant sénior de l'entreprise Katalyse, cabinet conseil en stratégie et développement des entreprises et des territoires. Grâce à notre sélection en pré-incubation, Alter'Incub a financé 3 jours de travail de Rémy sur notre projet.



Cabinet de conseil en stratégie pour PME et ETI | Katalyse
katalyse.com

Il a tout d'abord fait des recherches auprès d'autres structures ayant des similitudes avec le Bercail paysan pour nous permettre de bénéficier de leurs expériences sur certains aspects. Ensuite, il a étudié notre modèle économique. Les membres du bureau du Bercail ont rencontré Rémy à deux reprises. Pour notre troisième rencontre, nous sommes également en compagnie de Claire Cristovao, la consultante d'Alter'Incub qui nous accompagne.

Rémy consacre ce troisième rendez-vous à notre modèle économique. Grâce aux données fournies par Anne-Françoise Berger, qui est notre trésorière, Rémy construit un tableau de synthèse dans lequel il a automatisé de nombreux calculs. Ainsi, chaque fois que l'on fait varier une donnée chiffrée, par exemple, le nombre de bénéficiaires accueillis, tous les autres paramètres sont actualisés automatiquement.



C'est très intéressant pour nous, car cela nous permet de nous projeter. Les conclusions de Rémy sur notre modèle économique sont très rassurantes. Ce tableau nous permet aussi de trouver les points d'équilibre financiers.

Suite à ce travail avec Rémy, nous poursuivons avec notre rendez-vous mensuel avec Claire. Nous discutons de l'expérimentation que nous souhaitons mettre en œuvre du 4 mai au 31 juillet, avec la perspective de faire le bilan pour commencer l'activité à partir de septembre.

Nous avons appris que « villages vivants » ne pourra pas financer l'achat de la maison en 2020, car ils doivent déjà suivre deux gros projets cette année. Nous devons réfléchir à une alternative. Nous allons contacter La Fondation pour le Logement Social. De son côté, Romain et sa femme étudient la faisabilité pour eux de l'achat de la maison pour la louer au Bercail.

Assemblée générale de Handiréseaux38

Le 12 mars 2020



Le Bercaill Paysan a adhéré à HandiRéseau38 en 2019. C'est pourquoi nous étions invités à l'Assemblée Générale en ce début d'année 2020. C'est Raymond Riban, Président, qui y a assisté.

HandiRéseau38 est un collectif d'associations qui a pour mission de mettre les associations adhérentes volontaires en réseau. Handiréseaux38 se veut un vecteur de rencontres, d'échanges, de constructions souvent innovantes.

Lors de cette assemblée générale, le rapport moral retrace l'implication d'HandiRéseau38 aux niveaux départemental et régional, dans le milieu du handicap. Il est dressé par trois membres qui se sont véritablement impliqués. Le rapport financier retrace le travail du Conseil d'administration pour redresser les comptes, qui étaient négatifs en 2018. L'équilibre financier est presque retrouvé.

Comme cette structure est basée sur le réseau, cette assemblée générale fut pour notre Président, Raymond Riban, l'occasion d'un moment d'échange avec Nelly Maroni, responsable de l'OPHI qui a donné la naissance d'HandiRéseau38. Il a également pu discuter avec le Président de l'APAJH, monsieur Pierre Pélissier, ainsi qu'avec le directeur de l'association St Agnès, Olivier Marze.

Nous devons poursuivre ces échanges par de nouvelles rencontres avec ces différentes personnes, mais le confinement ne le permet pas actuellement. Ce n'est que partie remise.

Alpes contrôles / échanges téléphonique avec le technicien qui a fait l'audit ERP

Nous avons reçu il y a quelques temps le rapport d'Alpes Contrôles concernant les normes ERP en vue de l'accueil en journée dans les locaux de la maison Riban (RDC uniquement) et sur l'exploitation. Ce document étant complexe à déchiffrer nous avons sollicité le technicien pour qu'il nous aide à en comprendre les termes.

Il nous indique qu'il faut surtout lire le récapitulatif page 6, (les dernières pages du rapport comportant beaucoup de références légales sont destinées aux potentiels architectes qui pourraient travailler sur le projet). Ses préconisations sont donc :

Pour la partie maison : il faut créer le circuit de cheminement. Il doit répondre à diverses obligations. Il faut matérialiser une place de parking « handicap ». Nous devrions combler des ressauts trop rapprochés et supérieurs à 2 cm (trous) dans le sol de la cour. Il faut gérer la marche de 7 cm pour entrer dans la maison et améliorer le manque d'éclairage (si le spot et le détecteur actuellement présent et non vu par le technicien ne suffisent pas). Bien sûr, nous devons envisager l'aménagement de toilettes adaptées (wc et lavabo) pour personne à mobilité réduite. Enfin, il faut réaliser l'installation d'un différentiel à 30mA

Pour la partie exploitation : Les chemins d'accès ne sont pas aux normes (matérialisation / partie vers les brebis pas stabilisée / pas d'éclairage). Il faut également prévoir des sanitaires adaptés

Pour les 2 lieux : il faut prévoir des extincteurs (1/300 m²). Il faut éviter les prises multiples et prévoir des blocs de sécurité ainsi que des alarmes incendies. Des panneaux avec les consignes de sécurité devront être affichés.

Rencontre avec la famille Pradier

Anne Françoise et Raymond ont rencontré Christine Pradier et son conjoint. Cette famille réside à Viriville depuis 2 ans et a acheté une ancienne ferme bien rénovée dont ils ont achevé l'aménagement. Composée de deux bâtisses, ils en habitent une et la deuxième est libre.

Christine Pradier, ex salariée de St Agnès, souhaite faire bénéficier de son expérience professionnelle (25 ans en foyer d'hébergement) en créant une nouvelle offre d'accueil (hébergement et accompagnement), alternative et complémentaire aux établissements médico-sociaux existants. Elle pourrait tout à la fois accompagner des personnes porteuses de handicap et leurs familles pour offrir un répit. Pour créer ce lieu d'accueil, elle se rapproche d'associations qui œuvrent en ce sens. Elle a aussi créé un site internet pour communiquer sur son projet, ainsi que sur la maison d'accueil.

A l'issue de cette rencontre fort sympathique, nous avons convenu de rester en contact et de faire des ponts dès que possible entre nos projets respectifs.

D'ores et déjà, nous souhaitons bonne réussite à cette initiative.

Si vous souhaitez contacter Christine ou Emmanuel Pradier

07.67.68.64.44

09.84.50.90.30

Pradier.chris@gmail.com

En mars, on se dégourdit les métatarses!



Préparation des clôtures, bouclage et parage...chantier bien mené, car bien accompagné !

Avant que le troupeau puisse bénéficier du bon air et surtout de l'herbe fraîche, quelques préparatifs s'imposent. C'est pourquoi une bonne partie du mois a été consacrée à la préparation des différents parcs en clôture mobile qui permettent d'assurer le pâturage tournant. Il fallait aussi profiter des derniers jours en bâtiment pour faire les manipulations nécessaires sur le troupeau : bouclage définitif des agneaux et pesée, vérification et soin des pattes pour les brebis, avant la sortie. Ces différents chantiers demandent du temps et sont évidemment plus agréables à plusieurs, l'aide de Martine et Yannick m'a été précieuse pour avancer sans prendre de retard sur le reste et permettre au troupeau de sortir au plus tôt.



Mise à l'herbe le 15 mars ...

Après Romain et Yannick qui ont fait le tour des clôtures, c'est au tour du troupeau de se dégourdir les pattes : tout le monde dehors!...de nouvelles aventures commencent :



=> *Pâturage expérimental dans la plaine* : un lot d'agnelles a d'abord été clôturé dans un champ de blé dans le cadre d'une expérimentation menée avec Frédéric Pellet (EARL du Village) et l'ADABIO. Le but est de voir l'intérêt du pâturage par les moutons sur une parcelle de blé en analysant l'impact sur les rendements en fonction du niveau de pâturage pratiqué et ainsi de définir la meilleure stratégie à mettre en place.

=> *Pâturage tournant à Montgontier* : une bonne partie de troupeau profite de la vue sur la plaine depuis la parcelle de Montgontier, celle-ci a été découpée en plusieurs parcs pour permettent une gestion optimale de l'herbe. La fin du mois nous a aussi offert la surprise d'une matinée enneigée, l'occasion de faire quelques beaux clichés.



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaïlpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

